



SECTION DE LA MOSELLE

SPÉCIAL CORONAVIRUS

Une audioconférence a eu lieu entre la direction et les organisations syndicales le 19 mars.

I- INTERVENTION DE LA DIRECTION

Le directeur par interim a fait le point sur la situation à la DDFIP Moselle.

Au 19/03, une douzaine de cas suspects sont connus à la DDFIP Moselle, localisés principalement dans les services de direction, Hayange, Dieuze et Metz.

Dès le lundi 16/03, les accueils ont été fermés, sauf à la trésorerie Hospitalière (volonté de la Direction Générale).

Les décisions prises : mise en sécurité des personnes (agents et usagers). Mardi 17/03, 75 % des agents ont été renvoyés chez eux (25 % des agents étant considérés comme ayant affectés à des tâches prioritaires). Pour ces agents, le télétravail est la règle dès que c'est possible. (NB : au niveau national, 28 % des agents présents, 10 % en télétravail, 45 % en autorisation d'absence spéciale et 17 % pour autres motifs)

La capacité de télétravail est en cours d'augmentation, avec le reconditionnement de 70 ordinateurs portables dès la semaine prochaine.

Les restaurants administratifs ont été fermés dès lundi 16/03.

Un plan de continuité de l'activité (PCA) était en cours d'élaboration dès lundi .Ce PCA est la déclinaison du plan élaboré au niveau national.

500 attestations employeur ont été signées (services en rotation, d'où le nombre d'attestation).

Le nettoyage des locaux : des difficultés sont remontées par les chefs de service avec la société de nettoyage (absences, indisponibilité).

L'habilitation à Webmail va être généralisée à tous les agents pour qu'ils aient connaissance des informations le plus rapidement possible.

Un dispositif de suivi métier a été mis en place afin d'éviter toute rupture dans l'exercice de la chaîne d'activité et harmoniser le mode de fonctionnement.

II- INTERVENTIONS FO :

➤ **Trésorerie hospitalière basée au CHR de MERCY (TPH) :** FO a demandé à plusieurs reprises la fermeture pure et simple de la TPH ; Notre priorité : la sécurité des agents. Or, à ce jour, les agents d'accueil ne disposent ni de masque, ni de gant, ni de gel hydroalcoolique, dans une région qui est l'une des plus touchées actuellement par le virus ! La décision de maintien de l'ouverture de la TPH est incompréhensible et irrationnelle au regard du principe moral évoqué par la direction de témoigner de la sorte notre soutien aux personnels soignants et non soignants !

La direction n'est pas en mesure de donner le nombre d'usagers reçus et le montant des recettes encaissées grâce à cette ouverture...

Pour la direction, les gestes barrières sont suffisants...

Pour FO, la mise en sécurité sanitaire des agents est LA priorité du moment : nous redemandons à nouveau la fermeture au public de la TPH tant que les agents ne seront pas mis en sécurité !

➤ **COMMUNICATION** : FO a **dénoncé le manque de communication manifeste**, tant de la part de la direction locale que de la part de la médecine de prévention.

Les agents se posent encore des questions essentielles : que faire en cas de contact avec quelqu'un d'infecté ? Que faire en cas de fièvre (certains agents se sont rendus sur leur lieu de travail alors qu'ils étaient fiévreux...) ? Pourquoi les cas détectés ne sont pas connus ? Pourquoi n'y-a-t-il pas de mise en quatorzaine d'un service dans les cas détectés, comme cela est préconisé partout ailleurs ? Le fossé entre ce qui est dit à longueur de journée (rester chez soi, l'état d'urgence sanitaire, « nous sommes en guerre », les hôpitaux sont surchargés et n'en peuvent déjà plus...) et le discours de la direction est...abyssal !

FO a demandé à la direction d'expliquer aux agents dont les missions sont prioritaires d'expliquer pourquoi elles sont prioritaires...

Pour le directeur, des ajustements (à la baisse ou à la hausse) devront être faits par les chefs de service au fur et à mesure de l'évolution de la situation au regard des missions classées prioritaires (l'accueil téléphonique, remboursements et aides aux entreprises, ...).

📌 QUESTIONS DIVERSES TECHNIQUES :

- FO a **évoqué les sujets de la pointeuse** (intérêt de badger alors que la présence n'est nécessaire que le temps d'accomplissement des missions prioritaires), **des frais de repas** (tickets restaurants), **du problème du stationnement , du jour de carence**. Tous ces sujets sont à l'étude à la Direction générale.

- FO a **dénoncé le manque d'information et de suivi des agents de l'EDR** (les EDR étant gérés par les RH, aucune information ne leur est parvenue directement pour savoir comment ils devaient procéder).

- FO a **souligné la problématique du nettoyage des locaux et de leur désinfection**.

Au niveau national, les organisations syndicales ont régulièrement des audioconférences avec le Directeur Général et les ministres qui ont par ailleurs apporté des réponses à leurs demandes depuis l'audioconférence locale du 19 mars.

Voici quelques extraits des réponses apportées aux OS :

Audioconférence des 19 et 20 mars 2020 (extraits)

- **badgeage** : adaptation exceptionnelle. Même si la journée n'est pas complète, les agents se verront rétablir leur journée à 7h42 (une journée complète), quelque soit les heures effectuées

- les agents doivent obligatoirement se munir de l'attestation employeur lors de contrôles de police, voire de leur carte professionnelle s'ils en possèdent une.

Vous pouvez retrouver les comptes rendus complets de ces audioconférences sur le site FO DGFIP en cliquant sur la vignette spéciale covid19 : <https://www.fo-dgfip.fr/>

Le 21/03 a été annoncé **la suspension du jour de carence pour les fonctionnaires et agents publics** placés en congés maladie après avoir contracté le virus (les salariés du privé bénéficient de la même mesure).

Le sujet des congés et RTT est également en discussion (obligation de poser des congés ou/et RTT pour les agents en confinement sans télétravail ?)

La prochaine audioconférence locale est programmée jeudi 26/03/2020 à 16h30.

Lundi 23/03 aura lieu l'audioconférence entre le DG et les OS nationales.